

❖ Atelier bilan sur le sauvetage du barrage de Kpassa sur le fleuve Okpara

Les acteurs recommandent des mesures durables

Cinq ans après la sonnette d'alarme ayant conduit aux mesures urgentes pour répondre à la dégradation avancée du barrage de Kpassa sur le fleuve Okpara, les différents acteurs se sont retrouvés pour faire le bilan de la mise en œuvre des recommandations. Au terme de riches échanges et discussions sur l'état et l'avenir de l'ouvrage, plusieurs recommandations ont été faites pour garantir une gestion durable de l'ouvrage. C'était du 13 au 14 février 2014.

Page 3



❖ Entretien avec Mark Willis, Chef de Programme du Fonds Mondial pour l'assainissement du Wsscc



« Je suis très satisfait de ma mission »

Au terme d'une mission au Bénin dans le cadre du lancement d'un programme pour le Bénin du Fonds Mondial pour l'Assainissement du Conseil de Concertation pour l'Approvisionnement en Eau et l'Assainissement (Wsscc), le Chef de Programme, Mark Willis nous a accordé un entretien. Très satisfait de la disponibilité des structures nationales et acteurs rencontrés, il lève un coin de voile sur les enjeux de ce programme et les principaux défis à relever pour sa pérennité.

Page 11

Edito / Sommaire

EDITORIAL

Eau et énergie : un lien pour toujours



Eau et énergie : un lien pour toujours

Peut-on parler de l'eau sans énergie ou d'énergie sans eau ?

Évidemment pas. Car, l'eau et l'énergie sont étroitement liées et interdépendantes. La production d'énergie et sa transmission nécessitent l'utilisation des ressources en eau, en particulier pour les sources d'énergie hydroélectriques, nucléaires et thermiques. Inversement, environ 8% de la production mondiale d'énergie sont utilisés pour le pompage et le traitement des eaux usées.

Conscient de l'importance de ce lien, la communauté internationale a décidé, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau (JME) de cette année, de focaliser les réflexions sur le thème «l'eau et l'énergie». De ce fait, elle lance un appel pour encourager le développement de politiques interministérielles et intersectorielles en vue d'assurer la sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'eau dans le cadre d'une économie verte.

Dans cette optique, les Nations Unies ont établi une liste de pratiques optimales qui permettront de réaliser l'objectif de mise en place d'une industrie verte, utilisant de manière efficace les ressources en eau et l'énergie. Parce que tout simplement, l'eau a besoin d'énergie et l'énergie a besoin d'eau. De plus, l'eau est nécessaire pour produire de l'énergie sous presque toutes ses formes, il faut de l'énergie à toutes les étapes d'extraction, de traitement et de distribution de l'eau.

L'accent a également été mis sur le fait que la quantité d'eau disponible est limitée pendant que la demande ne cesse de croître. Cette hausse fera peser sur les ressources une pression énorme dans toutes les régions du monde, et en particulier pour les économies émergentes et dans les pays en développement. Alors, économiser de l'énergie c'est économiser de l'eau. Cela passe par des choix en termes d'approvisionnement, de distribution, de prix et d'utilisation de l'eau.

Par ailleurs, la JME 2014 a permis de rappeler qu'un milliard des plus démunis de la planète ont un besoin urgent d'accéder à des services d'eau et d'assainissement ainsi qu'à l'électricité.

Dans le monde, 1,3 milliard de personnes n'ont pas d'électricité, 768 millions manquent d'accès à des points d'eau adéquats et 2,5 milliards ne bénéficient toujours pas d'installations sanitaires améliorées. Les difficultés d'accès à l'eau et l'énergie ont des répercussions importantes sur la pauvreté.

Ainsi, pour renverser la tendance, la communauté internationale préconise l'utilisation rationnelle des ressources en eau et de l'énergie avec la mise en place de politiques coordonnées, cohérentes et concertées.

Les deux secteurs pourraient améliorer leur coordination et réduire les gaspillages en essayant de mieux valoriser leurs interactions. Au-devant de la scène, les responsables politiques, urbanistes et autres professionnels pourront surmonter les obstacles séparant les deux secteurs et les politiques nationales innovantes et pratiques conduiront à la mise en place de services hydrauliques et énergétiques plus efficaces et économiques.

Dans ce numéro 18 de votre revue, vous trouverez en pages «Actualités», des articles qui rendent compte de l'atelier sous-régional des journalistes organisé par le Wsscc, l'organisation d'une marche et d'une conférence/débat sur le suivi des engagements par le Cadre de concertation des Acteurs Non Etatiques de l'Eau et de l'Assainissement (CANEA) à l'occasion de la JME 2014, la tenue de l'atelier bilan sur l'initiative de sauvetage du barrage de Kpassa sur le fleuve Okpara ou encore le déroulement de la session de formation des journalistes des communes d'intervention du Programme Wash. Dans la rubrique «Analyse», il vous est proposé un point sur le suivi des engagements pris par le Bénin dans le secteur WASH et dans la rubrique « Tribune aux partenaires », le sur la mission du Chargé de Programme du Fonds Mondial pour l'Assainissement dans le cadre du prochain lancement du nouveau programme sur l'hygiène et l'assainissement.

Bonne lecture à toutes et à tous !

André Zogo

Coordonnateur du PNE-Bénin

Sommaire :

● Editorial

- Eau et énergie : un lien pour toujours P.2

● Actualité

- Atelier bilan sur le sauvetage du barrage de Kpassa sur le fleuve Okpara : Les acteurs recommandent de mesures durables P.3

- Atelier sous-régional des journalistes du WASH-JN : Stimuler une couverture médiatique de qualité dans le suivi des engagements WASH P.4

- Session de formation des journalistes de la zone d'intervention du Programme WASH-Bénin : Améliorer la sensibilisation des populations sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement P.5

- 11e édition du stage intensif de recyclage d'EAA-Bénin : véritable contribution au développement du secteur AEP P.6

- JME 2014 : La société civile exige le suivi des engagements dans le secteur WASH P.7

- Atelier sur le monitoring des services d'eau et d'assainissement : Un tremplin pour améliorer la qualité des services aux populations P.8

● Analyse

- Respect des engagements pris par le gouvernement dans le secteur WASH : Le Bénin à l'heure d'un bilan « mitigé » P.9-10

● Tribune des partenaires

- Entretien avec Mark Willis, Chef de Programme du Fonds Mondial pour l'assainissement du Wsscc : « Je suis très satisfait de ma mission » P.11

● Parole aux acteurs

- Entretien avec Philippe GNAMOU, Maire de Boukombé : «Tous les acteurs du secteur au niveau local doivent contribuer à réparer les failles » P.12-13

● Conseils et Innovations

- Quelques temps forts de la Marche et de la Conférence-Debat organisée par le CANEA à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau 2014 P.14



Les Pages Bleues

Siège

Placodji (Cotonou)
01BP 4392 Cotonou (RB)
Tél : (229)21311093
E-mail : contact@gwppnebenin.org
Site Web : www.gwppnebenin.org

Directeur de Publication

André ZOGO

Equipe de Rédaction

Aurore E. BLOKOU (PNE-Bénin)

Rachel ARAYE K. (PNE-Bénin)

KITI Bonaventure (RJBEA)

Alain TOSSOUNON (RJBEA)

Adrien SODOKIN (DG Eau)

Arnould ADJAGODO (PNE-BENIN)

Conception graphique

Afriq Edi-Com

Actualité

Atelier bilan sur le sauvetage du barrage de Kpassa sur le fleuve Okpara

Les acteurs recommandent des mesures durables

Cinq ans après la sonnette d'alarme ayant conduit aux mesures urgentes pour répondre à la dégradation avancée du barrage de Kpassa sur le fleuve Okpara, les différents acteurs se sont retrouvés pour faire le bilan de la mise en œuvre des recommandations. Au terme de riches échanges et discussions sur l'état et l'avenir de l'ouvrage, plusieurs recommandations ont été faites pour garantir une gestion durable de l'ouvrage. C'était du 13 au 14 février 2014.



Les officiels à l'ouverture des travaux

C'est dans la même salle de conférence de l'Hôtel la Princesse de Parakou, que les mêmes acteurs ont pris rendez-vous pour une fois encore, réfléchir sur l'avenir du barrage. Et dans un exercice de mémoire, le Directeur Général de l'Eau, Souradjou Touré Nouhoun a rappelé que les assises de 2008 avaient conduit à la mise en place d'un programme urgent de réhabilitation. Aujourd'hui, a-t-il précisé, «il apparaît opportun de faire le point de la mise en œuvre de la décision de réhabilitation du barrage approuvée en Conseil des Ministres, pour le bonheur des populations desservies ». Une fois encore, comme pour dire que la bataille pour éviter le stress hydri-

que aux populations de Parakou et ses environs n'est pas terminée, il a invité les participants à maintenir le cap en restant engagés. « Notre tâche est donc immense et la République attend beaucoup de nous », a-t-il indiqué. Pour le Président du Territoire de développement de l'Ouémé supérieur (TDOS), le maire de Tchaourou, l'initiative de protection du barrage de Kpassa est essentielle pour les populations de leurs communes. Ainsi pour le représentant du Préfet des départements du Borgou et de l'Alibori, cet atelier bilan appelé de tous les vœux, permettra « non seulement de capitaliser les acquis des différentes actions mais aussi et surtout de

redéfinir les stratégies pour relever le défi de l'eau potable pour tous, tout en ouvrant de nouvelles perspectives pour une gestion équitable, efficiente et durable du barrage de l'Okpara ».

En ouvrant les travaux de cet atelier qui en lui l'espoir de sauver définitivement l'ouvrage pour le bonheur des populations, le représentant du ministre en charge de l'eau, a indiqué les différentes initiatives dans le cadre du programme d'urgence de réhabilitation. Il s'agit de la mise en place du « Conseil des Acteurs pour la Gestion Concertée du barrage de l'Okpara », le développement de 2010 à 2013, de l'initiative pilote GIRE autour du barrage par le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin) en collaboration avec le « Territoire de Développement de l'Ouémé Supérieur (TDOS) ». Après ces petits pas franchis, l'atelier bilan devrait permettre de mobiliser les acteurs autour de la pérennisation des acquis du « projet pilote GIRE OKPARA », d'analyser les enjeux et défis liés à la valorisation multi-usages de la retenue de l'Okpara et de son bassin versant ; réfléchir sur les enjeux de l'assainissement dans le sous bassin de l'Okpara ; et enfin d'établir un consensus sur les responsabilités respectives des acteurs clés de la gestion du barrage ainsi que la Charte pour sa gestion durable.

Face aux objectifs fixés, il a indiqué que la masse d'informations qui sortira de l'atelier aidera à prendre des décisions éclairées dans le cadre d'une gestion durable du barrage.

Au cours des travaux, les participants ont suivi plusieurs communications relatives au point de l'exécution globale de la mise en œuvre des recommandations du Conseil des ministres sur la gestion du barrage de l'Okpara, l'évolution de l'état des lieux de la gestion du barrage entre 2008 et 2013, les approches et stratégies de valorisation multi-usages du barrage de l'Okpara : enjeux et défis liés à la protection des zones de servitude et à l'assainissement dans le sous bassin, l'aperçu sur le projet de dragage de la retenue de l'Okpara par la SONEB.

De ces communications, on retient qu'en termes d'actions entreprises depuis le déclenchement du processus, la réalisation par le Ministère de l'eau, d'une étude pour la réhabilitation d'urgence de certains ouvrages du barrage (prévues pour 2009 mais réalisées jusqu'en 2012), la mise en place d'un fonds sur budget national pour les travaux de réhabilitation d'urgence (à partir de 2009), la mise en place d'un comité de suivi de la mise en œuvre des travaux d'urgence. Au niveau de la SONEB, plusieurs actions ont été entreprises. On retient essentiellement, après le diagnostic précis de l'état actuel des ouvrages de la retenue d'eau de Kpassa sur l'Okpara (digue, déversoir latéral, évacuateurs à batardeaux), les travaux de réhabilitation réalisés dont l'extension des travaux de la 1ère phase sur toute la largeur du déversoir latéral... De même, l'Université d'Abomey-Calavi aussi acteur dans cette initiative a entrepris des recherches sur la qualité de l'eau du barrage.

Afin de renforcer les acquis et de passer à une gestion durable du barrage, plusieurs propositions ont été faites. Au nombre de celles-ci figure en bonne place, le Projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Parakou et ses environs. D'un coût estimé à 13 milliards FCFA, ce projet de la SONEB dont le financement sera assuré par le programme néerlandais ORIO et l'Etat béninois, permettra de réhabiliter le barrage existant (retenue et ouvrages); mobiliser les ressources en eau supplémentaires, accroître le taux de desserte en eau des populations et améliorer la qualité du service d'eau. Actuellement en phase d'études, le projet est prévu pour démarrer en janvier 2015.

Au terme des échanges et discussions sur l'avenir de l'ouvrage, plusieurs recommandations ont été faites par des acteurs toujours engagés comme au début du processus. L'atelier a pris fin avec l'espoir que toutes les parties (Gouvernement, Soneb, TDOS, PNE, populations) jouent leur rôle dans le cadre d'une concertation pour que survive et vive le barrage de Kpassa pour le bien-être des populations de Parakou et ses environs.

**Alain TOSSOUNON
(RJBEA)**

Les recommandations de l'atelier

1. Retrouver les recommandations du Conseil des Ministres sur le séminaire de 2008 (DG-Eau)
2. Prendre un acte officiel de création du comité de suivi (de niveau local) et du comité de pilotage des interventions sur le barrage et son espace riverain (niveau national) (DG-Eau)
3. Achever les travaux de réhabilitation au cours de l'année 2014 (SONEB)
4. Veiller à la mise en œuvre des recommandations de l'atelier (PNE-Bénin)
5. Donner les moyens (matériels, humains, financiers, partenariat avec l'INE et les universités) au service de l'hydrologie nationale de la DG/Eau pour la réalisation suivant les normes des mesures hydrologiques de suivi du barrage et de son cours d'eau (DG-Eau)
6. Accélérer le processus de construction du barrage de Bétaréou (MERPMEDER)
7. Associer et faire valider les études liées à la

- réhabilitation du barrage de Kpassa par toutes les structures nationales compétentes en la matière (SONEB)
8. Accélérer la réinstallation des maraîchers et accompagner le déménagement des populations installées dans les zones de servitude du barrage (TDOS)
 9. Harmoniser / coordonner les recherches sur les problématiques liées à la gestion du barrage et de son bassin versant (INE)
 10. Poursuivre le reboisement avec les espèces à croissance rapide (TDOS)
 11. Introduire une communication en conseil des ministres sur les résultats de l'atelier bilan sur la gestion durable du barrage de Kpassa (MERPMEDER)
 12. Veiller à l'opérationnalisation de la feuille de route d'adoption de signature et d'application de la charte sur la gestion durable du barrage (TDOS)
 13. Veiller à mettre en place le(s) outil(s) de gestion et d'aménagement du sous-bassin de la rivière adaptés au cadre de GIRE au Bénin (TDOS).

Actualité

Atelier sous-régional des journalistes du WASH-JN

Stimuler une couverture médiatique de qualité dans le suivi des engagements WASH

« **Plaidoyer, communication et suivi des engagements WASH** ». C'est le thème de l'atelier sous régional des journalistes qui s'est tenu à Cotonou au Bénin du mardi 18 au jeudi 20 février 2014. Organisé par le Conseil de Concertation pour l'Approvisionnement en Eau et l'Assainissement (WSSCC), en collaboration avec le Ministère de la Santé (MS) du Bénin, cette réunion a regroupé une trentaine de journalistes du Réseau des Journalistes WASH pour l'Afrique de l'ouest et de ceux de l'Afrique centrale et de l'Asie. Des organisations de la société civile intervenant dans le secteur de l'éducation, de l'environnement et de la santé ont également pris part à la rencontre.



Vue des participants à l'atelier

Stimuler une couverture médiatique de qualité sur les questions WASH avec une analyse systématique des conséquences du manque d'assainissement sur la santé et les conditions de vie des populations. C'est tout l'enjeu de cet atelier qui ambitionnait également, de soutenir de façon plus effective le plaidoyer national, régional et mondial pour une eau potable et un assainissement pour tous.

Ouvrant officiellement l'atelier, la Ministre de la Santé, Pr Dorothee Akoko Kindé Gazard, a indiqué qu'après avoir été longtemps reléguées au second rang, les questions d'eau, d'hygiène et d'assainissement gagnent en priorité de nos jours et à la veille de l'évaluation des OMD. Faisant le triste constat qu'environ 87% des

populations rurales d'Afrique subsaharienne pratiquent encore la défécation à l'air libre, et que seules 3 personnes sur 10 se lavent les mains à l'eau et au savon aux moments critiques, elle a soutenu que l'immense défi à relever doit se faire avec les acteurs des médias pour opérer le changement de comportement. S'agissant des engagements pris par les gouvernements, elle a déploré le fait qu'ils ne fassent pas l'objet de plaidoyer, de stratégies de communication efficaces ni d'un suivi adéquat par les acteurs, les réseaux des Organisations de la Société Civile et les Organisations Non Gouvernementales dans les pays en développement.

Prenant la parole, le Président de l'Union des Professionnels des Médias du Bénin (UPMB), Franck

KPOCHEME s'est félicité de la mobilisation réussie des professionnels des médias et la qualité des médias de la sous-région représentés. Il a soutenu que ceux-ci doivent s'approprier les questions WASH parce qu'aucun pays ne peut prétendre au développement tant que l'accès à l'eau et à l'assainissement ne sont pas garantis pour tous. Précisant que le suivi des engagements est un thème d'actualité et demeure un champ traditionnel d'investigation des acteurs des médias dans leurs missions de veille citoyenne, il a au nom de l'UPMB, pris l'engagement de soutenir le Réseau des Journalistes du Bénin pour l'Eau et l'Assainissement (RJBEA) et de faire de ce sujet, une préoccupation dans les médias au Bénin.

Pour Amanda Marlin, Chef du Programme Plaidoyer et Communication du WSSCC, l'atelier se tient à un moment important où l'agenda de développement post 2015 est en débat aux Nations Unies. Elle a précisé le rôle primordial de ce secteur dans la prévention des maladies, la lutte contre la mortalité infantile, l'éducation, l'économie et la réduction de la pauvreté. Elle a par la suite invité les journalistes à répondre aux trois questions suivantes, Comment augmenter une couverture médiatique de qualité sur les questions WASH dans vos pays respectifs ?, Comment mieux communiquer entre réseaux nationaux sur vos activités et Comment développer sur ces questions, des partenariats au niveau national avec d'autres organisations travaillant dans les secteurs de la santé, de l'environnement, de l'éducation et du tourisme

Au cours des trois jours de travaux, les participants ont suivi plusieurs communications. Mais avant, le Coordonnateur du Réseau des journalistes WASH de l'Afrique de l'ouest, Alain Tossounon, a souligné le rôle pionnier que jouent les journalistes qui ont décidé de s'engager pour les questions WASH. Il a invité les participants à se remettre en cause afin que dorénavant leurs messages à travers leurs productions journalistiques, provoquent les changements espérés. « Si dans les pays en voie de développement, chaque personne arrive à se doter un téléphone portable, alors il n'y a pas de raison que les ménages résistent encore à se construire des toilettes », a-t-il soutenu.

Dans sa présentation sur les « Engagements WASH AfricaSan, les

progrès et les priorités actuelles », Coordonnateur du Centre d'apprentissage pour l'engagement des citoyens auprès de WaterAid Afrique de l'ouest, Tanko Yussif Azika, a rappelé une série de chiffres démontrant que l'Afrique n'est pas en passe de réaliser les objectifs qu'elle s'est fixés en matière d'assainissement. Malgré les progrès de ces dernières années, des milliards de personnes demeurent sans accès à l'assainissement et la situation ne risque pas de s'améliorer au rythme des investissements actuels. Afin que des progrès soient réalisés, il est important d'accroître les investissements. Mais, aussi il préconise plus de leadership et de planning efficace du secteur, d'attention aux questions d'équité et de durabilité.

Pour le cas du Bénin, le Chef du Service Promotion de l'Assainissement de Base et Appui Conseil aux Communes (Ministère de la Santé du Bénin), Achille Kangni, a indiqué qu'au niveau des engagements de Washington, les objectifs en termes d'allocation budgétaires n'ont pas été atteints. Cependant, au niveau institutionnel, le suivi des indicateurs est effectué à travers la revue sectorielle conjointe. Le plan de transfert des compétences aux communes est élaboré pour l'hygiène et l'assainissement de base et toutes les communes ont déjà reçu au moins une fois des crédits transférés pour la maîtrise d'ouvrage communale. Les services déconcentrés de l'Etat leur apportant l'assistance conseil.

Au total, les présentations ont permis aux participants de mieux connaître les engagements pris au niveau international par chaque pays, de comprendre le processus et mieux appréhender la problématique de leur respect. Désormais, ils sont outillés pour suivre les nouveaux engagements qui seront pris à Washington au mois d'avril par les gouvernements.

Par ailleurs, ils ont eu droit aux sessions pratiques sur les outils de communications, la création et l'animation d'un blog comme outil efficace de partage d'informations. Au terme de cette formation, plusieurs recommandations ont été retenues pour plus de suivi des engagements par les journalistes et les réseaux nationaux membres du réseau ouest-africain WASH-JN.

Alain TOSSOUNON
RJBEA

Quelques recommandations

- Continuer d'ici Avril 2014 (avant la prochaine rencontre de Haut niveau de Washington), à partager les engagements pris par les gouvernements africains et à apprécier le bilan de leur mise en œuvre par les membres des réseaux nationaux dans les pays respectifs ;
- Briser les tabous à travers des productions de qualité en parlant de plus en plus de sujets relatifs à l'équité, à l'inclusion et à la gestion de l'hygiène menstruelle ;
- Alimenter le débat et suivre le processus de l'élaboration de l'agenda de développement post-2015 dans les Etats Africains et au niveau global ;
- Participer aux événements importants à venir: notamment à la rencontre de haut niveau de Washington d'avril, la Semaine Africaine de l'eau, et à la Conférence des Etats Africains sur l'assainissement AfricaSan 4 prévue à Dakar en Octobre 2014.

Actualité

Session de formation des journalistes de la zone d'intervention du Programme WASH-Bénin

Améliorer la sensibilisation des populations sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement

Du 26 au 28 mars 2014, à l'hôtel KABA de Natitingou, le PNE-Bénin et ses partenaires de l'Alliance WASH-Bénin ont organisé une session de formation des hommes et femmes de médias des communes d'intervention du Programme WASH-Bénin. Objectif : améliorer les campagnes de sensibilisation sur l'eau, l'hygiène, l'assainissement et l'environnement. Cette session a connu la participation d'une vingtaine de journalistes des radios communautaires, radios privées et de la presse écrite des communes cibles.



Photo de famille des participants

L'augmentation des campagnes de sensibilisation sur l'eau, l'hygiène, l'assainissement et l'environnement qui constitue un des résultats importants du Programme WASH-Bénin passe par l'implication des femmes et hommes de médias. C'est dans cette optique que le PNE-Bénin et ses partenaires de l'Alliance WASH-Bénin ont initié une session de formation au profit des journalistes.

Cette session de formation a connu la participation d'une vingtaine de journalistes des radios communautaires, des radios privées et de la presse écrite venant des communes d'intervention du Programme WASH-Bénin (Kérou, Kandi, Parakou, Sinendé, Kouandé, Pehuncoetc).

L'ouverture des travaux de

la session de formation a été faite par le Directeur Départemental en charge de l'Eau des départements de l'Atacora et de la Donga, Joachim SAMA et la session a été animée par le journaliste Alain TOSSOUNON, Coordonnateur régional du



Les journalistes sur le site de maraîchage des femmes à Kérou-centre

Réseau ouest-africain des journalistes pour l'eau, l'hygiène et l'assainissement (WASH-JN).

La session de formation a été marquée par des communications qui ont porté sur le programme Wash-Bénin ; le rôle des médias en matière de gouvernance du sous-secteur eau, du sous-secteur hygiène assainissement et environnement, d'expériences du PNE-Bénin en matière de collaboration avec les médias et l'expérience du réseau régional des journalistes wash.

Egalement, les journalistes ont eu droit à une visite de terrain sur deux sites. Celui de la tête de bassin de la rivière Mékrou dans la commune de Kouandé et le site de maraîchage utilisant les produits ECOSAN à Kérou. Au terme de cette visite ces hommes du quatrième pouvoir ont réalisé des productions journalistiques en langues locales et en français sur les constats faits et les témoignages des communautés à la base relatifs au défi de la protection de la tête de la rivière et l'expérience de l'utilisation des produits

ECOSAN pour le maraîchage par les femmes. La session a pris fin par l'élaboration d'une feuille de route post formation pour l'opérationnalisation des acquis de la formation.

Cette session de formation aura permis de se rendre compte que les radios communautaires de la zone d'intervention s'investissent peu dans le secteur wash à cause d'un manque d'informations et une faible connaissance de la problématique WASH. Mais, ayant compris l'enjeu, les participants se sont engagés à soutenir les efforts des acteurs des secteurs eau, assainissement-hygiène et environnement pour une meilleure gouvernance des-dits secteurs.

Au cours de la session de formation, les participants ont montré leur intérêt pour ces questions et ce fût une occasion pour eux d'échanger entre confrères des départements du Borgou, Alibori et Donga

Plusieurs recommandations ont été faites et visent notamment à l'amélioration de la collaboration entre le programme WASH et les radios communautaires pour un meilleur accompagnement dans les campagnes de sensibilisation; la réalisation d'émissions touchant aux questions Wash en lien avec la promotion de la femme dans le secteur et le réseautage entre journalistes participants pour un meilleur partage des informations et opportunités.

Rachel ARAYE KPANOU
Assistante Technique au
PNE-Bénin

Actualité

11e édition du stage intensif de recyclage d'EAA-Bénin

Une véritable contribution au développement du secteur AEP

Ouverte le 17 février 2014 à l'hôtel le Miracle de Dassa-Zoumé, la 11e édition du stage intensif de recyclage des professionnels du secteur Hygiène, assainissement et eau potable (HAEP) a pris fin le 1er mars par une cérémonie de remise d'attestation aux participants.



Photo de famille des stagiaires avec les formateurs

Une session de formation organisée tous les ans depuis 2003, par EAA-Bénin en collaboration avec le Centre d'expertise en traitement et gestion de l'eau (CEBEDEAU), la Direction nationale de la santé publique (DNSP), le département communautaire et d'assainissement du milieu (DCAM-Bethesda) et la Wallonie- Bruxelles internationale. Une véritable contribution au développement du secteur dans notre pays.

En clôturant la 11e édition du stage intensif de recyclage des professionnels du secteur de l'hygiène, de l'assainissement et de l'eau potable, le Directeur national de la santé publique (Dnsp), Orou Bagou Yorou Chabi, a soutenu que «les compétences techniques, sociales et communicationnelles, les connaissances et le savoir-faire acquis permettront

aux stagiaires d'exercer plus aisément avec professionnalisme leurs fonctions et d'atteindre les objectifs du secteur». Surtout, il a ajouté que dans le contexte de la décentralisation où les communes sont désormais appelées à gérer le secteur, les stagiaires devront jouer auprès des acteurs locaux, leur rôle de conseillers techniques et d'agents de développement. Car, aujourd'hui encore, les défis sont encore nombreux. Selon le Directeur, l'accès insuffisant à une eau salubre, à l'assainissement et à l'hygiène est par ordre d'importance, le troisième facteur à risque pour les problèmes de santé. Plus encore, il a cité la directrice générale de l'OMS, Dr Margaret Chan, qui déclarait que «si nous voulons réduire de façon drastique les maladies, il faut un accès à une source d'eau améliorée», avant de

lancer un appel aux stagiaires à plus d'ardeur et d'abnégation au travail.

Intervenant à cette cérémonie qui marque la fin de deux semaines d'enseignements et de sorties pédagogiques, la Représentante résidente de l'Agence intergouvernementale Eau et Assainissement pour l'Afrique au Bénin, (EAA-Bénin), Mme NdèyeCouraNdoye, a félicité l'ensemble des participants pour leur intérêt pour cette formation et, les facilitateurs pour avoir été «très pointus et pertinents». Faisant remarquer que la thématique de l'assainissement demeure encore un chantier à développer au niveau le plus haut, elle s'est félicitée également du contenu de la formation. «Pour réussir la mission de EAA qui est d'assurer un accès de tous à l'eau potable et à l'assainissement, il faut la performance qu'on ne peut avoir sans le renforcement des capacités des acteurs», a-t-elle signifié avant d'indiquer que les stagiaires sont dorénavant outillés pour faire face aux problématiques du secteur notamment en zone de socle.

Un avis que partage la porte-parole des stagiaires qui trouvant l'initiative du stage «louable» a ajouté qu'il a été «un moment d'intense partage d'expériences». Pour NouratouSalifou du service eau et assainissement de la mairie de Savè, en dehors de la réappropriation de plusieurs notions techniques en matière d'Approvisionnement en eau potable, le stage a permis de mieux

appréhender la problématique de l'approvisionnement en eau potable dans les zones de socle.

Ainsi, au terme de cette session de formation, les participants comptent leurs acquis: «On a compris que les zones de socle sont difficiles et l'approvisionnement en eau est complexe à cause de la nature du sol...», souligne Sandrine Laleye, animatrice à la fondation Joseph the Worker. De même, au cours de ce stage riche d'enseignements, les participants se sont familiarisés avec les techniques de traitement des eaux souterraines et des eaux de surface. Et déjà, pour les acteurs qui accompagnent les communautés, la formation offre des opportunités d'apprentissage. «Dans la pratique au niveau local, le stage nous permettra de renforcer notre accompagnement au profit des communautés afin de les amener à valoriser les eaux usées à travers des techniques saines et appropriées», soutient Armel Ahoissi, assistant technique au Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin). Fiers d'avoir beaucoup appris de ce stage qui aura eu le mérite d'associer les enseignements théoriques aux sorties pédagogiques, les participants repartent outillés et comprennent désormais mieux la problématique de l'approvisionnement en eau potable en zone de socle pour le bien du secteur et des populations.

Alain TOSSOUNON
(RJBEA)

Actualité

JME 2014

La société civile exige le suivi des engagements dans le secteur WASH

(Une mobilisation réussie par les membres du CANEA)

Dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale de l'Eau du 22 Mars 2014 au Bénin, le Cadre de Concertation des Acteurs Non Etatiques du secteur de l'eau et de l'assainissement (CANEA), qui regroupe l'ensemble des ONG et Associations actives dans le secteur a initié une marche de plaidoyer sur le suivi des engagements pour l'amélioration des conditions d'accès aux services de l'eau et de l'assainissement au Bénin. Cette marche pour l'eau et l'assainissement a été organisée le 20 mars 2014 et a connu la participation de plus d'une centaine d'acteurs dont les groupements de femmes, des étudiants, des journalistes et des acteurs de la société civile. Cette initiative a été soutenue par l'Alliance WASH-Bénin et le Fonds des Nations-Unies pour la Démocratie (FNUD).



Photo de famille des participants à la marche et à la conférence-débat

Pour marquer cette célébration de la Journée Mondiale de l'Eau (JME), les membres du Cadre de Concertation des Acteurs Non Etatiques du secteur de l'eau et de l'assainissement (CANEA) ont battu le macadam pour exiger le suivi des engagements pris par le gouvernement dans le secteur de l'Eau et de l'Assainissement lors des Réunions de Haut Niveau (RHN) 2002 et de WSA et eThekwini 1998.

C'est par une marche partie du Carrefour SOBEBRA-CENATEL avec pour destination finale le Ministère de la Santé et le CFME que les acteurs de la société civile ont porté le message aux usagers de la route et aux

populations. Soutenus par les femmes et étudiants de la filière eau et assainissement de l'Université d'Abomey-Calavi, les membres du CANEA (Social Watch, Alliance WASH-Bénin, CEPEPE, RJBEA, ECO



Les membres du CANEA avec tous les militants au cours de la marche

ECOLO etc) ont saisi cette occasion pour informer et sensibiliser le grand public et les populations sur la nécessité pour les gouvernants et le gouvernement, de tenir leurs promesses/engagements sur les questions liées à l'eau et l'assainissement à travers des messages sur les banderoles. Cette caravane a été fortement médiatisée afin d'attirer l'attention des gouvernants sur l'opportunité qu'offrent les engagements de contribuer à améliorer les conditions d'accès aux services de l'eau et de l'assainissement.

Au terme de cette marche, une séance d'échanges entre la Direction Générale de l'Eau (DGEau), la Direction Nationale de la Santé Publique (DNSP), les membres du CANEA et les journalistes de toutes les catégories des medias a été initiée sur le thème : « Suivi des engagements de la Réunion de Haut Niveau (RHN) 2002 de WSA et eThekwini 1998 : bilan et perspectives ».

Elle a permis aux uns et aux autres et surtout aux

journalistes de s'informer du point de la mise en œuvre des engagements pris à la veille de la tenue de la Rencontre de Haut Niveau de Washington 2014. Ainsi, les deux représentants de chaque sous-secteur eau et hygiène/assainissement ont chacun rappelé les engagements avant de partager avec l'assistance, les actions et activités réalisées. Chaque présentation a été suivie des échanges sur les difficultés rencontrées et les perspectives pour 2014. Ce fut réellement une occasion de partage d'informations sur les progrès réalisés et les défis à relever pour chaque sous-secteur. Cette séance aura aussi contribué à la préparation de la participation du Bénin à la prochaine réunion du RHN du WSA du 10 Avril 2014. Cette célébration de la JME par les acteurs de la société civile a pris fin avec une interview du Coordonnateur National du WSSCC, membre du CANEA qui a porté un message à l'endroit des Ministres en charge de l'Eau, de l'Assainissement et des Finances afin d'attirer leur attention sur la nécessité de prendre part à la RHN du 10 Avril 2014 à Washington.

Cette activité du CANEA, la première du genre, a enregistré un franc succès à la grande satisfaction de ses membres.

Rachel ARAYE KPANOU
Assistante Technique
au PNE-Bénin

Actualité

Atelier sur le monitoring des services d'eau et d'assainissement

Un tremplin pour améliorer la qualité des services aux populations

Venus des pays de l'Afrique de l'ouest et des autres régions du monde, près de 200 acteurs du secteur de l'eau, pour un atelier portant sur «Suivi-évaluation des services locaux d'eau potable et d'assainissement». C'était à l'hôtel Azalaï à Ouagadougou.



L'ensemble des officiels au cours du lancement de l'atelier

Organisé par le Centre international de l'eau et de l'assainissement (IRC) et le Programme Solidarité Eau (pS-Eau) avec l'appui de la CEDEAO et le gouvernement du Burkina Faso, cette rencontre qui a permis d'offrir un creuset d'échanges et de partage d'expériences met désormais la question du monitoring au cœur des préoccupations du secteur de l'eau et de l'assainissement.

En ouvrant officiellement les travaux de cet atelier, le Secrétaire Général du Ministère de l'eau, des aménagements hydrauliques et de l'assainissement, Ali Traoré, a signifié que dans la plupart des pays de l'Afrique sub-saharienne, «si les réalisations physiques permettent de donner l'accès à l'eau potable aux populations, cet accès s'avère de courte durée voire insatis-

faisant en l'absence d'un suivi de la gestion. Ainsi, malheureusement, ajoutait-il, «les interventions en matière d'eau et d'assainissement restent focalisées sur la réalisation ou la réhabilitation des ouvrages et infrastructures». Une situation qu'il qualifie de «déformation structurelle» des interventions qui s'observe au niveau des communes aujourd'hui, gestionnaires des services d'eau potable et d'assainissement

en zone rurale ou semi-urbaine.

Pour Ali Traoré, il n'y a pas de doute. Le thème du séminaire a tout son sens et reste actuel au regard des enjeux soulevés et des résultats qui peinent encore à être visibles dans un secteur qui mobilise des énergies et des ressources dans la plupart des pays de l'Afrique de l'ouest. De ce point de vue, le monitoring reste une panacée selon lui, pour faciliter la mise en place d'un système de collecte, d'analyse, d'interprétations de données indispensables pour orienter les interventions et espérer des impacts plus significatifs en matière de services rendus aux populations.

Se félicitant des efforts du gouvernement du Burkina à travers l'élaboration d'un guide de suivi de la gestion des ouvrages et l'expérimentation en cours, il a salué tous les partenaires qui soutiennent l'initiative de l'organisation de cet atelier à savoir: USAID, GIZ, BAD, Agence de l'Eau Seine Normandie, Agence de l'Eau Adour Garonne,

Agence de l'Eau Artois Picardie, Agence de l'Eau Rhin Meuse, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Au niveau régional, l'atelier est également soutenu avec la présence du Directeur du Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE) de la CEDEAO, Innocent Ouédraogo. Dans son intervention, il a souligné la place de l'eau et de l'assainissement dans l'agenda de l'institution sous-régionale qui se matérialise par l'élaboration d'une politique régionale des ressources en eau et d'un Plan d'actions. Avant le démarrage effectif des sessions thématiques, tous les participants ont suivi un film documentaire de 16mn sur l'état du suivi de la gestion des ouvrages et infrastructures dans les villages et communes. Une projection qui a permis de passer du discours aux réalités et aux participants d'appréhender l'importance du monitoring dans la gestion des services d'eau potable et d'assainissement. Les sessions thématiques au programme sont relatives aux expériences de monitoring en matière d'eau et d'assainissement, les technologies utilisées, la qualité de l'eau, les outils et le financement du suivi-évaluation...

Alain TOSSOUNON
(RJBEA)



Une vue partielle des participants venus de tous les coins du monde

Analyse

Respect des engagements pris par le gouvernement dans le secteur WASH

Le Bénin à l'heure d'un bilan « mitigé »

A Washington 2012, plusieurs pays du monde ont pris, après AfricaSan en 2008, pour le secteur de l'eau et de l'assainissement, des engagements. Présent au rendez-vous de Washington, le Bénin comme plusieurs pays n'a pas manqué d'en prendre. Mais, deux ans après, quel bilan peut-on faire de la tenue de ces engagements ?



Le suivi des engagements dans le secteur WASH ...

Atteindre d'ici 2015, la couverture intégrale au moyen de 4000 Equivalents Points d'Eau (EPE); insérer l'eau et l'assainissement comme priorité dans tous les programmes de développement au Bénin ; poursuivre et finaliser les processus de transfert de compétences sectorielles et des ressources financières territoriales ; accroître les approches

genre ; développer des indicateurs d'équité et de durabilité des actions engagées dans le secteur ; augmenter les crédits budgétaires alloués pour la période 2013-2014 de 35% pour l'eau ; évaluer annuellement et faire le suivi rigoureux des indicateurs du secteur ; finaliser le transfert des compétences aux collectivités territoriales. Tels sont les engage-

ments pris par le Bénin à Washington en 2012 pour le sous-secteur Eau.

En ce qui concerne l'hygiène et l'assainissement, le Bénin a promis améliorer de façon durable les conditions d'hygiène et d'assainissement de base des populations rurales, urbaines et semi urbaines en réformant le cadre législatif, réglementaire et normatif relatif du sous-secteur et en renforçant les capacités de planification, de gestion, de coordination, d'exécution et de suivi évaluation de la Direction Nationale de la Santé Publique (DNSP) et de ses structures déconcentrées. Outre cette promesse, il s'est engagé de 2012 à 2014 à faire passer respectivement le taux d'accès des ménages en latrines familiales et le taux de couverture en ouvrages adéquats d'évacuation des excréta en milieu scolaire de 46% à 64% et de 56% à 65%.

En passant en revue les résultats obtenus depuis 2012 au niveau des secteurs de l'eau et de l'assainissement, force est de constater que le Bénin n'est pas arrivé à respecter tous les engagements WASH qu'il a pris à Washington en 2012. Même dans le sous-secteur eau où l'on s'autorise d'être satisfait parce que la tendance est à la hausse, il reste beaucoup à faire.

S'agissant de la couverture intégrale au moyen de 4000 Equivalents Point d'Eau, le Bénin a réalisé

au titre de l'année 2013, 1850 EPE. Ce qui porte à plus de 2700 EPE réalisés sur les 4000 EPE prévus. Un regard critique sur cette performance montre, surtout que le gouvernement prévoit de réaliser 1652 EPE en 2014, que le Bénin est sur la bonne voie et pourrait dépasser les 4000 EPE prévus. Toutefois, il importe d'attirer l'attention des décideurs et acteurs du secteur sur l'engagement relatif au transfert des compétences aux collectivités territoriales qui, de notre point de vue, se fait à un rythme très lent. Si le volet intermédiation sociale a été intégralement transféré aux communes depuis 2008 et que la réalisation des forages a commencé en 2013, la phase pilote du processus de réalisation des Adductions d'Eau Villageoises (AEV) par les communes comme maîtres d'ouvrage n'a pas encore démarré. Même si l'administration centrale prévoit démarrer le processus cette année, il revient aux communes de donner la preuve à travers leurs pratiques, leur gestion et le respect des procédures en vigueur dans le pays qu'elles méritent qu'on leur fasse confiance. Pour l'instant, le constat est qu'il reste des efforts à fournir pour que les processus de transfert de compétences sectorielles et des ressources financières territoriales soient finalisés.

En 2012 à Washington, le Bénin a également pris

Analyse



... est indispensable pour améliorer les services aux populations

l'engagement de développer des indicateurs d'équité et de durabilité des actions engagées dans le secteur, de les évaluer annuellement et d'en faire le suivi rigoureux. Sur ce plan, la DG-Eau en collaboration avec les acteurs a mis en place des indicateurs dont le principal est le taux de desserte. En matière de pérennisation du service d'eau potable, il a été retenu la délégation de la gestion des ouvrages aux privés. En dépit des actions menées, des disparités de taux de desserte continuent d'être observées entre départements, entre communes et à l'intérieur des communes. Il apparaît plus que jamais indispensable pour les acteurs du secteur de travailler pour la réduction de ces disparités. Quand on sait que pour 45% des AEV mises en affermage, les comptes

rendus de gestion sont irréguliers et inexistantes dans 32% des cas bien que les outils de gestion existent, peut-on affirmer que l'engagement pris par le Bénin pour assurer la durabilité des actions engagées dans le secteur est respecté ? Si un cadre réglementaire de gestion des ouvrages existe, la situation de sa mise en œuvre effective n'est point reluisante parce qu'il existe dans les communes beaucoup d'ouvrages pas encore mis en délégation. Deux facteurs essentiels l'expliquent. Le premier reste la réticence des populations à accepter la mise en délégation des ouvrages du fait qu'elles considèrent les ouvrages comme leurs propriétés. Le second est la lenteur de certaines mairies dans le respect des procédures et leur complaisance à sévir face aux délégataires non

en règle dans le paiement des redevances.

L'assainissement, toujours un défi

Si le Bénin nourrit l'espoir d'atteindre les OMD pour l'approvisionnement en eau potable quoique des voix s'élèvent dans la société civile pour en douter, il est très loin de l'affirmer pour l'hygiène et l'assainissement de base. Il en est si conscient qu'à Washington, ses engagements par rapport à ce sous-secteur ont été modestes et réalistes. En dépit de tout, il a du mal à les tenir.

Ainsi, par rapport à la réforme du cadre législatif, réglementaire et normatif relatif au sous-secteur, le Bénin s'est doté d'une Politique Nationale de l'Hygiène et de l'Assainissement dont les textes d'application sont en cours de finali-

sation, d'une Stratégie Nationale de Surveillance de la qualité de l'eau de boisson assortie d'instruments de mise en œuvre et d'une Stratégie Nationale de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base dont les instruments d'application sont en cours de finalisation. Les autorités du ministère de la santé s'évertuent à renforcer les capacités de planification, de gestion, de coordination, d'exécution et de suivi évaluation de la Direction Nationale de la Santé Publique (DNSP) et de ses structures déconcentrées. Ces réformes ont permis à la DNSP de réaliser 1303 cabines de latrines institutionnelles et publiques à la fin de 2013 alors que la cible pour 2014 est de 1751. Si l'on est en droit d'espérer la cible qui peut être atteinte en 2014 pour les latrines institutionnelles et publiques, ce n'est pas le cas pour les latrines familiales non subventionnées. En effet, le nombre de latrines familiales non subventionnées construites au Bénin en fin 2013 est de 2061 alors que la cible pour 2014 est de 7181. Il ressort de ces statistiques présentées à la revue sectorielle d'avril 2014 par la DNSP, que le taux d'accès des ménages en latrines familiales de 64% en 2014 reste un rêve pour lequel il faut travailler durement.

**Bonaventure KITI
(RJBEA)**

Tribune des partenaires

Entretien avec Mark Willis, Chef de Programme du Fonds Mondial pour l'assainissement du Wsscc

« Je suis très satisfait de ma mission »

Au terme d'une mission au Bénin dans le cadre du lancement d'un programme pour le Bénin du Fonds Mondial pour l'Assainissement du Conseil de Concertation pour l'Approvisionnement en Eau et l'Assainissement (Wsscc), le Chef de Programme, Mark Willis nous a accordé un entretien. Très satisfait de la disponibilité des structures nationales et acteurs rencontrés, il lève un coin de voile sur les enjeux de ce programme et les principaux défis à relever pour sa pérennité.



Vous êtes au Bénin dans le cadre d'une mission du Fonds Mondial pour l'Assainissement qui lancera dans les prochains jours un programme. Quels sont les enjeux de ce programme ?

Depuis un an, nous avons engagé des négociations dans le cadre de ce fonds pour un don de 5 millions de dollar (2,5 milliards de francs CFA) pour améliorer la situation de l'assainissement des populations et leur faciliter l'accès à l'hygiène.

Avec les cadres du Ministère de la Santé en charge de l'hygiène et de l'assainissement, quatre (4) départements ont été identifiés et 25 communes la plupart dans le nord du pays. Et dans chaque commune, le travail sera de convaincre les gens que les problèmes d'assainissement peuvent

se résoudre avec leurs propres moyens. Au cours des cinq ans du programme, on compte améliorer l'accès aux toilettes de 1 million de personnes dans le pays. Je pense que si on apporte cette contribution, cela va avoir un impact sur la santé et réduire les risques de maladies hydriques comme la diarrhée ou le choléra.

Il y a actuellement un débat par rapport à l'approche ATPC au cœur des interventions du Fonds et il y a certains acteurs au Bénin qui sont réticents. Es-ce que dans le cadre de ce programme, il y aura une flexibilité ou une adaptation de cette approche aux réalités du Bénin ?

Au niveau du Fonds, nous travaillons dans 12 pays et avec cette approche, nous avons eu beaucoup de succès. Car, c'est une approche qui permet aux populations elles-mêmes de se convaincre de résoudre leurs problèmes d'hygiène et d'assainissement. C'est le cas à Madagascar, au Népal, au Cambodge et au Sénégal tout près. Mais chaque programme connaît une adaptation. Et ici au Bénin, on aura un peu de différence. Il y aura une adaptation à la culture du pays mais la base reste la même. Si les populations

sont convaincues, le programme sera une réussite comme dans les autres pays.

Qu'attendez-vous des autorités béninoises afin de garantir une réussite à ce programme ?

Cela fait partie des objectifs de ma mission de parler avec les structures nationales pour que le programme soit un succès. Je vois qu'il y a des commentaires intéressants au niveau des services en charge de l'assainissement au sein du ministère de la santé. Tous les services sont mobilisés et ont marqué leur disponibilité à soutenir le programme jusque dans les services déconcentrés et les communes. Aussi, il y aura l'implication des ONG locales qui ont une certaine expertise avec le travail communautaire, le secteur privé afin de mettre en place une chaîne d'approvisionnement pour rendre disponible tout le matériel au niveau local.

Vous êtes au terme de votre mission, est-ce que vous êtes satisfait des discussions et échanges que vous avez eus avec les structures nationales et acteurs ?

Je suis très satisfait de ma mission après toutes les

structures et institutions que j'ai rencontrées comme l'UNICEF, l'Ambassade des Pays-Bas, les structures nationales qui sont toutes engagées pour enrichir le programme avec leurs commentaires. C'est vrai, il y a des défis. On ne sait jamais s'il y a des capacités pour implémenter le programme. Le vrai défi aussi, c'est la pérennité du programme. Parce que si on arrive à avoir l'adhésion et l'engagement des populations par rapport à la Fin de la Défécation à l'Air Libre (FDAL), est-ce que cela va durer après le programme ? Et pour cela, il faut mettre en place des structures capables de faire le suivi pour éviter que les gens changent de comportements dans l'autre sens. Mais, une fois que les gens sont convaincus dans leurs cœurs que c'est inacceptable de déféquer à l'air libre, je suis sûr que cela va marcher. J'espère que les médias vont aussi suivre ce processus et s'assurer que le Fonds Mondial pour l'Assainissement tient ses promesses.

*Propos recueillis par
Alain TOSSOUNON
(RJBEA)*

Parole aux acteurs

Entretien avec Philippe GNAMOU, Maire de Boukombé

« ...Tous les acteurs du secteur au niveau local doivent contribuer à réparer les failles»

Dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale de l'Eau 2014, le réseau Social Watch Bénin a organisé le 15 mars 2014 avec l'appui technique et financier de l'Union européenne une évaluation citoyenne dans le secteur de l'eau et de l'assainissement dans la commune de Boukombé. Au terme de cette évaluation qui a révélé l'insatisfaction des populations dans la fourniture des services, le maire Philippe GNAMOU, lors de la tournée de restitution du budget 2014 aux populations nous fait l'état des lieux des infrastructures hydrauliques de sa commune et présente les grandes actions prévues pour le secteur au titre de l'année 2014.

A l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau qui a été célébrée le 22 mars dont le thème est « L'eau et l'énergie », pouvez-vous partager avec les lecteurs de la revue « Les Pages Bleues » la situation de votre commune par rapport au secteur de l'eau ?

Merci de me donner l'occasion de présenter la situation de l'approvisionnement en eau aux populations dans la commune de Boukombé. La situation vous sera présentée sous deux volets. Il y a le volet SONEB et le volet de l'eau potable en milieu rural. S'agissant du premier volet (la SONEB), il y a une kyrielle de problèmes du fait qu'à Boukombé la SONEB ne dispose que d'une seule ligne d'approvisionnement en eau qui va de la résidence du Maire à la station SONEB. A la résidence du Maire, il existe depuis des années un château d'eau métallique qui n'a jamais servi, fonctionné pour la seule raison que la station de fourniture d'eau a un débit très faible. Ainsi, les besoins de la ville en eau potable ne sont pas couverts. La pénurie d'eau dans la ville de Boukombé est donc un problème récurrent qu'on n'est pas arrivé à solutionner jusque-là dans la mesure où on n'a pas encore trouvé une nappe suffisante pour pouvoir fournir de l'eau à la ville de Boukombé. Cependant, l'année dernière, nous avons lancé à l'endroit de la Présidence de la République un cri de détresse et avons reçu une délégation de la Direction Générale de la SONEB venue de Cotonou sur instruction de la Présidence de la République. Cette délégation a fait un cer-

tain nombre de prospections. Malheureusement, les résultats de ces prospections sont restés jusque-là dans les tiroirs de sorte que la population urbaine continue de souffrir le martyr pour l'approvisionnement en eau potable. C'est vraiment un cri de détresse, il faut le dire, à Boukombé centre il n'y a pas d'eau.

Quant au volet de l'eau en milieu rural, nous avons un certain nombre de points d'eau, de forages munis de pompes à motricité humaine. Sur toute l'étendue du territoire de la Commune, nous avons deux cent dix (210) forages qui, normalement, devraient pouvoir donner de l'eau à hauteur de 45% de taux de desserte aux populations. Malheureusement, la plupart de ces points d'eau ne fonctionnent pas pour des raisons de panne. Le taux de pannes en ce moment est si élevé que nous subissons la loi d'une certaine restriction de la part de nos partenaires.

De façon exacte, quel est le taux de panne enregistré actuellement au niveau de la commune ?

Actuellement, le taux de panne des ouvrages hydrauliques de la commune est d'environ 53% au moins sur les 210 pompes qui existent. Vous constatez avec nous que c'est élevé et qu'il faut agir rapidement pour corriger la situation. Il faut également souligner que les pannes de ces pompes remontent à la période où la gestion des points d'eau a été confiée à des comités. Nous n'avions pas encore la loi sur la gestion de l'eau et donc on installait des comités de gestion des pompes qui, malheureuse-



ment, n'ont pas bien fonctionné. Ils n'ont jamais reversé de redevances pour permettre de survenir aux pannes. C'est la raison pour laquelle la plupart des pompes de la première génération sont en panne. Nous n'avons pas de ressources pour les réparer car pendant le temps qu'elles ont fonctionné, on n'a pas épargné de ressources.

Comment gérez-vous les ouvrages dans votre commune aujourd'hui ?

Conformément aux textes et dispositions en vigueur dans notre pays, la commune de Boukombé a adopté la professionnalisation de la gestion des ouvrages hydrauliques à travers la délégation. Pour les ouvrages simples, nous avons signé des contrats avec des délégataires qui s'engagent à verser mensuellement la redevance prévue dans le contrat à la recette perception. Ce qui devrait nous permettre de faire rapidement face aux pannes

lorsqu'elles surviennent. Elles ne devraient pas durer plus d'une semaine avant d'être réparées. Mais, il arrive qu'elles durent au-delà de la semaine pour raison de non disponibilité de pièces sur le terrain. Il faut, dans ce cas, aller ailleurs les chercher. Pour les ouvrages complexes, nous avons opté pour le type de contrat Commune-Fermier.

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez présentement dans la gestion des ouvrages sur le terrain à Boukombé ?

Les difficultés sont de plusieurs ordres. La première difficulté rencontrée provient de la réticence des populations à adhérer au principe de la stratégie nationale d'AEP qui voudrait que « l'eau finance l'eau ». Elles n'aiment pas payer le service de l'eau. Nous leur précisons souvent que ce n'est pas l'eau qu'elles achètent mais plutôt le service de l'eau qu'elles payent. Mais jusque-

Parole aux acteurs

là les sensibilisations ne les ont pas encore convaincues si bien que certaines préfèrent aller prendre l'eau des rivières plutôt que de s'approvisionner en eau potable à la Borne Fontaine ou au FPM contre 200 francs CFA par mois et par ménage. C'est le montant fixé par la mairie après concertation avec les différents acteurs du secteur. Pour la petite histoire, de 25 FCFA le bidon de 25 litres, on est passé à 10 FCFA ce bidon. Ce fut un vrai fiasco pour les recettes de la mairie. Il a fallu donc faire quelque chose étant donné que les populations disent ne pas pouvoir payer 25 ou 10 FCFA chaque fois qu'elles veulent prendre de l'eau. Ainsi, on est arrivé à fixer le montant de 200 FCFA par mois et par ménage en zone rurale. Malgré ce faible montant fixé, la majorité des populations de la commune reste encore réticente. Nous pensons qu'avec vos activités de participation citoyenne, les populations non seulement demanderont des comptes aux autorités mais aussi comprendront la partition qu'elles ont à jouer dans le développement local de leur commune. Toute la commune y gagnera.

La seconde difficulté se trouve au niveau de certains délégués, depuis le début de 2013 où nous avons commencé à signer des contrats avec eux, ne respectent pas leurs engagements. Le bilan au niveau des délégués révèle que beaucoup d'entre eux ne payaient pas. Il y en a qui viennent avec 2500 FCFA par mois et parfois même moins. Étant donné que « un tiens vaut mieux que deux tu l'auras », nous prenons. Mais, nous sommes en train de revoir les contrats et avons lancé le processus devant aboutir à prendre d'autres délégués quand on voit qu'il y en a qui sont vraiment défaillants. Voilà les difficultés au niveau donc de la délégation des points d'eau.

Face à ce tableau un peu sombre que vous venez de présenter, quels sont les grands défis de la mairie en matière d'approvisionnement en eau potable et surtout d'assainissement puisque vous nous avez seulement parlé de l'eau potable ?

Effectivement, l'assainisse-

ment va de pair avec l'eau. Et lorsqu'on réalise un ouvrage d'eau quelque part, on prévoit en même temps tout le dispositif nécessaire pour y préserver l'hygiène et l'assainissement. Nous avons la chance d'être à côté d'une pompe et vous voyez comment c'est fait. C'est pour garantir la propreté autour de ce point d'eau. Tous les points d'eau en service sont munis de ce dispositif qui permet de maintenir les lieux assez propres et sains. Pour ce qui est des défis en assainissement, il faut dire que je n'ai pas cité une difficulté tout à l'heure pour ce qui est des AEV. A Boukoubé, nous avons trois AEV. Il y a une qui est ici à MANTA où nous sommes et on peut dire que pratiquement c'est la seule qui fonctionne. La deuxième se trouve à KOUSSOU et vient d'être installée. Pour cette AEV, nous avons dû donner un moratoire aux partenaires qui ont fait toute l'installation et ont demandé une période d'essai pour faire fonctionner l'ouvrage de sorte à pouvoir amortir les investissements. Il va sans dire que sur cette AEV, la mairie ne perçoit encore rien. La troisième est à DIPOLI et celle-là est presque un éléphant blanc parce qu'elle a été mal réalisée. On ne peut pas la mettre en service en ce moment. Elle constitue un des défis que nous avons actuellement parce qu'il nous faut nécessairement arriver à la réhabiliter. Il convient de signaler qu'en réalité elle ne retrouve pas à sa place du fait que dans le temps, il avait été dit que DIPOLI allait être un village du Millénaire et devait donc disposer d'infrastructures dont une AEV qui s'insère dans le dispositif général d'un village du Millénaire. Maintenant le plus gros défi à relever pour le secteur, c'est de regagner la confiance des partenaires. Et pour ce faire, tous les acteurs du secteur au niveau local doivent contribuer à réparer les failles qui nous éloignent des offres intéressantes des PTF. En effet, nous avons réalisé notre Budget Programme par Objectifs (BPO) qui nous permet de savoir à peu près comment orienter une offre. Malheureusement, en raison du taux de pannes trop élevé, les partenaires ne sont plus portés à nous faire des offres vraiment intéressantes, de sorte que les offres

qui nous sont faites tournent autour de sept à huit pompes annuellement. Résultat : nous n'arrivons pas à progresser à un rythme qui nous permette d'ambitionner la couverture totale de la commune d'ici 5 à 10 ans. C'est donc le gros défi en matière de fourniture d'eau en milieu rural. L'autre défi concerne la Soneb. Nous essayons de faire les travaux préliminaires c'est-à-dire le tracé des voies à l'intérieur de la ville pour permettre une extension du réseau SONEB et même électrique. Mais bon jusque-là, la société des eaux du Bénin et la société d'électricité n'ont encore pensé nous aider parce qu'il s'agit d'investissements assez lourds. Pendant ce temps, la population en ville se trouve dans une situation dramatique en ce qui concerne la fourniture d'eau.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Budget Participatif, activité que le conseil communal a retenue de faire avec l'appui technique de Social Watch Bénin, Plan Bénin et le soutien financier de l'Union européenne, vous êtes en pleine tournée d'explication du budget 2014 à vos populations et vous avez déjà entendu des plaintes par rapport au secteur de l'eau. Quelles sont les grandes actions prévues dans le budget de cette année par rapport à ce secteur par la mairie ?

D'une façon globale, nous pouvons retenir trois axes importants pour 2014 en ce qui concerne les investissements. Nous avons le secteur des infrastructures scolaires, sanitaires et équipements. Ce secteur représente environ 500 millions FCFA, plus de la moitié des crédits prévus au budget d'investissement. Le deuxième est celui des routes, pistes rurales et l'entretien pour lequel nous avons prévu 146 millions. Le troisième, celui dont nous débattons (l'eau et l'assainissement), nous avons prévu plus de 144 millions. Voilà à peu près les grands axes que nous avons pour un budget de 807 millions.

Pour le secteur de l'eau, nous avons une trentaine de points d'eau à forer pour cette année plus une demi-douzaine de puits à grand diamètre à transformer en pompes à motricité humaine. Mais cela peut évo-

luer parce que d'autres ressources nous ont été annoncées par de bonnes volontés et nous les avons inscrites à notre budget.

Nous avons également prévu des réparations à partir des ressources venant du point des anciens comptes que les populations ou les communautés avaient ouverts au niveau de la CLCAM. Actuellement, le point de tous les points d'eau réalisés pour lesquels nous avons un approvisionnement de 250.000 FCFA ou 100.000 FCFA à la CLCAM est en train d'être fait. Il suit son cours et tourne autour de 3.000.000 FCFA. Cette somme servira à commander les pièces de rechange et à faire face aux réparations.

Avez-vous un appel à lancer à tous les acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement qui se préparent pour la revue sectorielle de l'année 2014 ?

Je voudrais saisir cette opportunité pour nous (à quel niveau de responsabilité que nous soyons) inviter à ne pas perdre de vue le rôle que nous avons à jouer pour donner à notre secteur l'importance qui est la sienne. La nature a fait de lui, un secteur incontournable de développement. Travaillons avec nos populations et pour elles afin de leur assurer un avenir radieux à travers la gestion durable de cette ressource qui est à la convergence de toutes les activités sociales, économiques et environnementales. Je crois que vous avez déjà fait avec nous un grand pas vers la prise de conscience de nos populations vis-à-vis des actions que nous voulons mener dans notre commune. Jusque-là, nos populations n'avaient pas bien compris qu'on ne peut pas continuer à réaliser des choses à leur profit sans leur participation.

**Propos recueillis par
Bonaventure KITI
(RJBEA)**

Conseils et Innovations

Album-Photos de la marche et de la conférence-débat portant sur le suivi des engagements WASH à l'occasion de la JME 2014

